

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

CIRCULAIRE
Le 25 juillet 2008

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Synenco Energy Inc. (SYN)
Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Total E&P Canada Ltd. (« Total ») et Synenco Energy Inc. (« Synenco ») ont annoncé le 24 juillet 2008 qu'elles ont conclu une entente amendée relative à l'entente d'acquisition convenue entre elles en date du 27 avril 2008. L'entente d'acquisition originale a été annoncée dans la circulaire aux participants agréés no 063-2008 de la Bourse et l'avis aux membres N° 2008-036 de CDCC. Selon la nouvelle entente, les actionnaires de Synenco recevront un montant en espèces de 10,25 \$CA par action ordinaire au lieu de 9,00 \$CA en espèce comme il avait été établi auparavant.

Les nouvelles dispositions ont été approuvées par le conseil d'administration de Synenco. Elles sont assujetties à l'approbation des actionnaires et à certaines autres approbations habituelles. L'offre est valide jusqu'à 19:00 le 5 août 2008.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Caroline Bilodeau
Conseillère juridique

Circulaire no. : 126-08